

CHARTE de diffusion des données SITLOR

Marques blanches

Le système d’information touristique lorrain (SITLOR) est une base de données de l’offre touristique de la Lorraine comprenant des outils et des données relatives au tourisme local, départemental et régional.

Développé par Lorraine Tourisme, les départements de la Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse et des Vosges et alimenté par les Offices de Tourisme Lorrains, SITLOR a pour objet de concourir à la promotion et visibilité de l’offre touristique de la Lorraine et de ses destinations en France et à l’étranger.

La présente charte a pour objet de sceller le partenariat établi entre les Membres SITLOR et **……..**

**………………………………………………………………………………………………………………………………………………**

(ci-après dénommé « *Diffuseur* ») dans le cadre de la réutilisation des données sur un support numérique via le mécanisme dit des « *Marques Blanches* » et ce, dans le cadre exclusif de la promotion de la Lorraine, de ses territoires et destinations.

Le *Diffuseur* considère avoir accès aux données de la base SITLOR en vue de les incorporer dans son propre service en tant que source d’information.

*Le Diffuseur* s’est entendu préalablement avec l’administrateur SITLOR sur le contenu informationnel des données réutilisées et accepte cette transmission par mécanisme de marques blanches (Technique de présentation en temps réel dans un site web (site « appelant ») de contenus ou de services en provenance d’un autre site (site « appelé »). Les objectifs sont doubles : une mutualisation technique et financière ; l’accès à des données actualisées. L’éditeur du site appelant délivre un ensemble d’écrans déjà composés, ainsi que des outils de paramétrage. La marque blanche est basée sur un flux XML).

La présente charte implique :

* Durée : la charte entre en vigueur au jour de sa signature par le *Diffuseur* pour une durée de un (1) an. Sa reconduction est tacite sauf dénonciation écrite par les Membres SITLOR ou le *Diffuseur.*
* Coût financier : La réutilisation des données est concédée à titre gracieux.
* Contexte de rediffusion :
* Cette autorisation de rediffusion ne comprend pas le droit de concéder à des tiers des droits de rediffusion sur les Données concédées ;
* La diffusion des Données implique le respect de l’intégrité technique et informationnelle des Données. Par intégrité informationnelle, on entend le fait de ne pas utiliser une Donnée en dehors du contexte de la fiche d’information ou de modifier la finalité de la fiche. Aucune modification des Données n’est autorisée ;
* Aucune exclusivité n’est accordée.
* Usages interdits :
* Conditionner la réutilisation des Données par le paiement d’un prix quelle en soit la forme ;
* Revendre ou transférer à titre gratuit des Données mises à disposition ;
* Utiliser les Données à des fins de démarchage commercial ;
* Spamming ;
* Diffuser les Données dans le cadre d’utilisation ou de contexte illicites, contraires aux bonnes mœurs ou de nature à nuire à l’image des Membres SITLOR.

Contreparties demandées :

* En contrepartie de quoi, les Membres SITLOR font leurs meilleurs efforts pour assurer un haut niveau de qualité des Données en termes de fiabilité, de complétude et de mise à jour.
* Le *gestionnaire de la base* (Lorraine Tourisme\*) met tout en œuvre pour assurer l’accessibilité aux services des marques blanches (bande passante suffisante).
* Le *gestionnaire* SITLOR, ou l’un des membres du réseau ne saurait être tenu pour responsable des dommages causés au *Diffuseur* qui auraient pour origine une utilisation frauduleuse de la base de données ni pour tout autres dommages (manque à gagner, préjudice commercial ou financier…).
* Les Membres SITLOR demandent une contrepartie publicitaire qui doit s’exprimer à minima par la mention de la source des Données réutilisées (apposition du logo SITLOR) à l’occasion de la réutilisation des Données.

Fait à …………………………………… le,

Prénom, nom du diffuseur : ………………………………………………………………………………………………………………..

Nom de la structure – établissement : …………………………………………………………………………………………………

Signature du *Diffuseur*

*\*Lorraine Tourisme : appelé ici « Gestionnaire » représentant les Membres SITLOR et agissant en tant que mandataire pour le compte des Membres SITLOR et les copropriétaires du dispositif.*